

## Les taux d'accession à la propriété au Nouveau-Brunswick se classaient au deuxième rang au Canada

- Les provinces de l'Atlantique affichaient les taux d'accession à la propriété les plus élevés au Canada en 2016. Au Nouveau-Brunswick, 238 040 des 319 775 ménages étaient propriétaires de leur logement, ce qui représente un taux d'accession à la propriété de 74,4 %. Il s'agissait du deuxième taux d'accession à la propriété en importance au pays (derrière Terre-Neuve-et-Labrador seulement), lequel dépassait le taux national de 67,8 %.
- Le taux d'accession à la propriété de la province est demeuré relativement stable, fluctuant entre 73 % et 76 % depuis 1981. Le taux a connu une augmentation constante de 1996 (73,8 %) à 2011 (75,7 %) avant d'enregistrer une légère baisse en 2016 (74,4 %).
- Le taux d'accession à la propriété est fortement lié à l'âge, les jeunes adultes étant moins susceptibles que les adultes plus âgés de posséder leur logement. Au Nouveau-Brunswick, le taux d'accession à la propriété en 2016 était le plus bas chez les personnes de 15 à 34 ans (50,2 %) et le plus élevé chez les personnes de 55 à 64 ans (81,9 %). Chez les personnes de 65 ans et plus, 77,7 % étaient propriétaires de leur demeure.
- Des tendances semblables ont été enregistrées dans tout le pays. Le taux d'accession à la propriété était de 43,1 % chez les personnes de 15 à 34 ans, comparativement à 76,3 % chez les personnes de 55 à 64 ans. Chez les personnes de 65 ans et plus, le taux d'accession à la propriété était de 74,6 %.

